

AIRE DE CAMPING-CAR

RÈGLES D'UTILISATION

1. Aire réservée à l'usage exclusif des camping-cars. Le camping n'est pas autorisé.
2. La durée maximale de stationnement est de 72 heures.
3. Les utilisateurs de l'aire sont tenus de le maintenir en parfait état de propreté.
4. Il est interdit de faire feu dans le périmètre.
5. Il est interdit de verser des liquides en dehors des zones de dépôt prévues à cet effet.
6. Respecter le repos des utilisateurs.
7. Nous vous recommandons de prendre soin de vos biens en cas de dommages et de vol. La responsabilité incombe aux usagers.



INFORMATION TOURISTIQUE
www.manresaturisme.cat/fra



OFFICE DE TOURISME
+34 938 784 090

POLICE LOCALE
092

URGENCES
112